



Pernod Ricard

Créateurs de convivialité

Signature d'un accord européen entre l'EFFAT (la fédération européenne des travailleurs de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Tourisme) et PERNOD RICARD sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise



De gauche à droite : M. Rafaël Nedzynski, membre de l'EFFAT et conseiller externe du Comité Européen Pernod Ricard, M. Pierre Pringuet, Directeur Général de Pernod Ricard, M. Harald Wiedenhofer, Secrétaire Général de l'EFFAT et M. Bruno Rain, Directeur Général Adjoint Ressources Humaines et Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Communiqué de presse - Paris, 10 janvier 2014

Pernod Ricard et l'EFFAT (European Federation for Food, Agriculture and Tourism Trade Union) ont conclu un accord européen portant sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), le 7 janvier 2014 à Paris, en présence de M. Pierre Pringuet Directeur Général de Pernod Ricard et de M. Harald Wiedenhofer, Secrétaire Général de l'EFFAT.

En signant ce texte qui a vocation à s'appliquer à toutes les filiales du Groupe au sein de l'Union Européenne, qui représentent plus de la moitié des effectifs mondiaux, Pernod Ricard et l'EFFAT expriment leur volonté de voir le Groupe encadrer son internationalisation croissante en incitant ses filiales à aller au-delà des obligations légales et réglementaires dans le domaine de la RSE.

Conçu en collaboration avec le Comité d'entreprise européen, l'accord s'inscrit dans le cadre d'une démarche volontaire commune des 3 parties prenantes. Il vise à développer une politique de RSE engageante : elle s'appliquera ainsi sans distinction à l'ensemble des filiales du Groupe au sein de l'Union Européenne, devant les législations locales en vigueur et les accords collectifs, notamment en



Pernod Ricard

Créateurs de convivialité

termes de santé et sécurité au travail, de dialogue social, de couverture décès, de contribution au développement économique et social ou de réduction des impacts sur l'environnement.

Depuis ses origines, la Responsabilité Sociétale d'Entreprise a toujours été au cœur de la stratégie de Pernod Ricard. Elle s'articule aujourd'hui autour d'une plateforme composée de 4 priorités : le respect de toutes les parties prenantes, la promotion d'une consommation responsable, la protection de l'environnement, le partage des cultures et le soutien aux initiatives entrepreneuriales.

Les collaborateurs du Groupe sont les premiers ambassadeurs de ces engagements, comme le démontre, pour la deuxième fois, une enquête interne « I Say » réalisée par le cabinet indépendant spécialisé, Towers Watson, qui atteste que 94% des collaborateurs adhèrent aux valeurs du Groupe et sont fiers d'y appartenir. De même, 91% d'entre eux estiment que leur entreprise est socialement responsable.

La mise en place progressive de cet accord au sein des filiales de l'Union Européenne, formalisée par l'engagement express de leurs Directeurs Généraux, s'effectuera dans un délai raisonnable. Pernod Ricard souhaite également généraliser progressivement cet accord à l'ensemble de ses filiales à travers le monde.

Le Comité Européen Pernod Ricard (composé de 25 membres) et l'EFFAT bénéficieront d'un bilan de l'application de l'accord tous les ans, qui leur sera présenté par la Direction du Groupe.

« Depuis sa création, Pernod Ricard a toujours placé la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au cœur de son développement. Cet accord européen, le premier à un niveau régional, s'inscrit dans la continuité d'un engagement durable et collectif. Le respect de nos parties prenantes, la consommation responsable, la protection de l'environnement et le partage des cultures sont des valeurs portées collectivement par nos 19 000 collaborateurs », déclare M. Pierre Pringuet, Directeur Général de Pernod Ricard.

« Un comportement socialement responsable signifie agir davantage plutôt qu'uniquement respecter les normes juridiques en vigueur. Nous nous félicitons donc de cette initiative conjointe avec Pernod Ricard. Ce qui est avant tout important pour nous, c'est notre engagement pour des emplois non précaires et en faveur d'une collaboration et consultation étroite avec les syndicats et les comités d'entreprise. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que ce programme sera mis en œuvre avec succès dans les entreprises», commente M. Harald Wiedenhofer, Secrétaire Général de l'EFFAT.

A propos de Pernod Ricard

Pernod Ricard est le co-leader mondial des Vins et Spiritueux, avec un chiffre d'affaires consolidé de 8 575 millions d'euros en 2012/13. Né en 1975 du rapprochement de Ricard et Pernod, le Groupe s'est développé tant par croissance interne que par acquisitions : Seagram (2001), Allied Domecq (2005) et Vin&Sprit (2008). Pernod Ricard possède l'un des portefeuilles de marques les plus prestigieux du secteur : la vodka Absolut, le pastis Ricard, les Scotch Whiskies Ballantine's, Chivas Regal, Royal Salute et The Glenlivet, l'Irish Whiskey Jameson, le cognac Martell, le rhum Havana Club, le gin Beefeater, les liqueurs Kahlúa et Malibu, les champagnes Mumm et Perrier-Jouët ainsi que les vins Jacob's Creek, Brancott Estate, Campo Viejo et Graffigna. Le Groupe compte près de 19 000 collaborateurs et s'appuie sur une organisation décentralisée, composée de 6 « Sociétés de marques » et 80 « Sociétés de marchés » présentes sur chaque marché clé. Le Groupe est fortement impliqué dans une politique de développement durable et encourage à ce titre une consommation responsable. La stratégie et les ambitions de Pernod Ricard sont fondées sur 3 valeurs clés qui guident son développement : esprit entrepreneur, confiance mutuelle et fort sens éthique. Pernod Ricard est coté sur NYSE Euronext Paris (Mnémono : RI ; Code ISIN : FR0000120693) et fait partie de l'indice CAC 40.

Contacts Pernod Ricard

Sylvie MACHENAUD / Directrice Communication Externe
Carina ALFONSO MARTIN / Responsable Relations Presse

T : +33 (0)1 41 00 42 74
T : +33 (0)1 41 00 43 42